

# LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES (APB)

Juillet  
2017



## *Bienvenue au 10<sup>ème</sup> Bulletin de l'APB*

### **Sommaire**

- Nouveau Conseil d'Administration à l'APB
- Le Mot du Conseil
- Conformité : Présence du Ministre de la Justice au GAFIC
- Coopération Croix- Rouge Haïtienne /APB
- L'Année Académique 2016/2017
- Conjoncture Economique



## NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Un nouveau Conseil d'Administration gère depuis Avril 2017 les intérêts et les activités de l'Association Professionnelle des Banques. Ce conseil est composé de Claude Pierre-Louis de Sogebank : Président, Fernand Robert Pardo de la BNC : Vice-président, Guy Lataillade de Capital Bank: Trésorier, Franck Helmcke de Unibank : Conseiller et Mackensen Gomez de la Banque de l'Union Haïtienne : Conseiller. La formation du nouveau conseil résulte d'un consensus entre les membres élus après la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire le 11 Avril 2017. Ce retard mis dans l'accomplissement d'une formalité effectuée

généralement en début d'exercice, est dû à l'absorption de la Bank of Nova Scotia par la Unibank. L'APB a perdu un membre, suite à cette opération mais aussi son Président de Conseil, Me. Maxime D. Charles qui a dirigé l'association de 2007 à 2017. C'est pour nous l'occasion de rendre un hommage public

à ce dirigeant qui a consacré son temps et qui n'a ménagé aucun effort pour dynamiser l'APB en formalisant les cours de formation, en créant un comité de conformité et en obtenant des autorités gouvernementales la reconnaissance d'utilité publique pour l'Association Professionnelle des Banques. Nous souhaitons du succès à notre Cher Président dans ses nouvelles activités.



## LE MOT DU CONSEIL

Chers lecteurs,

Je salue l'initiative de notre Direction Exécutive qui inaugure, au niveau de notre bulletin, une nouvelle rubrique intitulée « Le Mot du Conseil ». Cette tribune permettra aux Membres du Conseil d'Administration de notre Association d'apporter un éclairage particulier sur des sujets d'actualité ou sur des thèmes particulièrement importants pour notre industrie. Mon propos aujourd'hui est d'attirer l'attention sur la menace que constitue le phénomène du De-Risking, pour le secteur bancaire en particulier et pour l'ensemble de l'Economie nationale.

Si le secteur bancaire se porte bien, en référence aux données du premier semestre de l'exercice 2017 – 2018, publiées par la Banque de la République d'Haïti, l'imprévisibilité de la politique monétaire, tributaire des aléas de la politique fiscale, constitue néanmoins un sujet de préoccupation pour l'ensemble de la profession.

Toutefois le phénomène du De-Risking est devenu, au cours de ces derniers mois la préoccupation majeure de tous les acteurs du système bancaire haïtien. La Banque de la République d'Haïti (BRH) et l'Association Professionnelle des Banques (APB) ont conjugué leurs efforts en vue de sensibiliser tous les secteurs de la vie nationale à l'importance de cette menace.

Il est à noter que ce phénomène se manifeste essentiellement par la cessation progressive ou soudaine des relations d'affaires des banques correspondantes avec les banques locales d'une juridiction déterminée. Les pays de la Caraïbe et



particulièrement Haïti sont très vulnérables par rapport à ce risque.

L'un des facteurs importants qui influent sur la décision des correspondants bancaires est le respect ou non des normes et recommandations émises par le Groupe d'action Financière des Caraïbes (GAFIC). Dans ce contexte, Haïti est l'un des pays les plus mal classés par le GAFIC et est jusqu'ici sujette à une surveillance rapprochée. Cette situation envoie un très mauvais signal tant aux banques correspondantes qu'aux investisseurs étrangers potentiels.

Rappelons que lorsqu'un pays est porté sur la liste noire du GAFIC, la probabilité qu'il soit sevré de toutes relations directes avec les centres financiers internationaux devient très grande, avec des impacts négatifs sur l'émission des lettres de crédit, le paiement des transferts internationaux privés etc..

Pour mitiger ce risque et éviter cette catastrophe nationale, l'APB s'est impliquée à fond dans le suivi de ce dossier et a initié un partenariat avec la BRH, le FESP, le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique afin de porter les pouvoirs publics à entreprendre des actions diligentes ayant pour objectif final le respect total des normes et recommandations du GAFIC.

Pour concrétiser son engagement, sur ce dossier, l'APB a embauché un consultant pour accompagner l'Association dans son programme de sensibilisation des acteurs concernés et assurer le suivi des actions entreprises sur le terrain.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère que cette nouvelle rubrique bénéficiera de l'intérêt croissant de nos lecteurs.

**Claude Pierre-Louis**  
Président  
Conseil d'Administration



## CONFORMITE : PARTICIPATION D'HAITI A L'ASSEMBLEE DU GAFIC



L'APB a reçu en audience spéciale le mercredi 10 Mai 2017, le Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique. L'objectif de cette rencontre, est de persuader le Ministre à participer à la réunion du Groupe d'Action Financière de la Caraïbe pour donner un signal clair que les nouvelles autorités prennent à cœur, accordent de l'importance, au programme de lutte contre le blanchiment des avoirs.

Juriste de profession qui a toujours appliqué la loi à partir de faits, de preuves, le ministre Heidi Fortuné a souhaité défendre la cause confiée avec des éléments solides. Aussi un « task force » a été constitué pour préparer un document contenant les reproches adressés par le GAFIC et montrer que des progrès ont été réalisés

depuis les engagements pris lors de la dernière réunion, notamment le vote de la loi révisant l'organisation de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), le dépôt au parlement du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale. Outre les actions légales, d'autres démarches visent à montrer qu'une cellule statistique répertorie les cas de condamnations des tribunaux liés à l'application des différentes lois incriminant le blanchiment des capitaux et des dispositions sont en cours afin d'intégrer le groupe EGMONT, un regroupement de cellules de renseignements financiers.

Aux dernières nouvelles, la délégation d'Haïti à la



réunion d'évaluation du Groupe d'Action Financière de la Caraïbe a été conduite par le Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique qui a informé la presse qu'un sursis a été accordé jusqu'à la prochaine assemblée de novembre 2017 pour parfaire les réformes permettant de rencontrer les exigences du GAFIC en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## COOPERATION CROIX ROUGE HAITIENNE / APB

Une initiative de la Croix Rouge Haïtienne destinée à fournir un service d'assistance particulière aux entreprises est à la base d'une coopération avec l'Association Professionnelle des Banques.

Une délégation de la Croix Rouge Haïtienne ayant à sa tête le Docteur Guiteau Jean-Pierre assisté de Philippe Belot, du Docteur Marie Marcelle Cauvin, de Nathanael Jean-Julien et d'Ines Brill ont rencontré les membres de l'APB en vue de présenter un projet comportant trois volets :

- 1) Un système de prévention et de premier secours comprenant la formation du personnel par des cours de premiers soins, l'installation de buffet d'urgence avec trousse et matériel de secours incluant défibrillateur et un service ambulancier dans les zones de forte concentration de banques.
- 2) Une campagne de collecte de sang auprès de groupes ciblés.
- 3) Une cotisation volontaire des employés dans le but de réaliser des projets et de venir en aide aux



populations en cas de sinistres et catastrophes naturelles.

Cette initiative de la Croix Rouge a permis de multiplier les échanges et de créer un comité mixte pour définir le cadre



opérationnel de ce projet. Les premiers travaux ont porté sur la création d'un réseau de donneurs volontaires de sang à travers les différentes institutions du secteur



bancaire, la planification de journées ou séances de collecte de sang, le montage d'un club de supporters de la Croix Rouge, l'ouverture de compte dans chaque institution bancaire pour recueillir les dons et l'utilisation des sites web des banques pour la diffusion des messages de support à la Croix Rouge Haïtienne.

## L'ANNEE ACADEMIQUE 2016/ 2017



Débutée en Septembre 2016, l'année académique 2016-2017 s'achève au mois de Juin 2017 après la réalisation des examens écrits et oraux du Brevet Bancaire et de l'Institut Technique de Banque.

L'année académique s'est

déroulée comme à l'accoutumée avec une participation acceptable. Le nombre d'inscrits pour les deux sessions avoisine la soixantaine. Signalons toutefois une forte présence de la Banque de l'Union Haïtienne qui a inscrit huit participants au cours de Brevet. De plus, dix participants feront le voyage à Paris à la fin du mois de Juin pour subir des examens oraux sanctionnant les deux années d'études ITB. Dans la perspective d'une amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé, le Centre de Formation de la Profession Bancaire incite le corps professoral à prendre part à des sessions de formation de Formateur pour mieux apprécier leur connaissance et surtout leur inculquer les notions récentes d'enseignement mettant l'accent sur l'écoute des participants, la visualisation de documents permettant de mieux appréhender les matières enseignées.

L'APB invite les intervenants à mettre en valeur leurs compétences pédagogiques et à suivre les modules de formation de formateurs mis en place gracieusement par le CFPB sur le site <http://campus.cfpb.fr/>

## CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'Association Professionnelle des Banques était présente à la septième édition du sommet sur la Finance et la Technologie organisée par le Groupe Croissance et Group Profin et dont le thème cette année est : Financer l'Immobilier.

L'immobilier tant résidentiel que commercial constitue un secteur privilégié, un secteur ayant une place prépondérante dans la distribution du crédit. L'immobilier a bénéficié d'une part appréciable du crédit disponible pour l'économie. Le crédit accordé à cette branche d'activité a varié de 13.4% en 2010 à 18 et 19% du crédit total entre 2015 et 2016. En valeur absolue, le secteur a obtenu 18 milliards de gourdes de crédit fin de période 2016 soit l'équivalent d'un peu plus de 270 millions de dollars. Cette croissance du crédit immobilier a été facilitée par certaines mesures prises après le séisme et visant à stimuler la croissance notamment l'élimination de réserves obligatoires sur tout dépôt bancaire utilisé à des fins productives.

Ce forum a donné à l'APB l'opportunité de discuter des contraintes financières et des risques inhérents à la distribution de crédit et également de rechercher les moyens de les atténuer, de trouver des solutions convenables allant dans le sens du développement du marché de l'immobilier.

L'évolution du secteur a été passée en revue avec des chiffres clés montrant la solidité des institutions bancaires.



- Les improductifs du système bancaire sont très bas avec un ratio : prêts improductifs/actifs de 1.03 et des provisions les couvrant à 88% ;
- L'avoir des actionnaires en constante progression s'élève à 25.5 milliards de gourdes en Décembre 2016 contre 18 milliards en Décembre 2015 ;

- Les prêts improductifs représentent 1.35% des fonds propres ;
- La rentabilité est excellente avec des ratios très intéressants tels que le Retour sur Investissement : ROE de 38% en fin d'exercice 2015-2016 ; ROA, rendement sur actif : 3.24% en 2015-2016.

## REPARTITION DU CREDIT A L'ECONOMIE

